

Chalette

Magazine municipal / n°94 / Avril 2018



Place **C**ommune



« Rando binette » :
apprenons les bons
gestes

> Page 7



L'AMAPP du Loing a
changé d'adresse !

> Page 8

ÉCOLE • PISCINE • MÉDIATHÈQUE • ESPACES VERTS •
ÉCLAIRAGE PUBLIC • VOIRIE • ÉQUIPEMENTS SPORTIFS •
CRÈCHE MUNICIPALE • ACTION SOCIALE • ACTIVITÉS
PÉRISCOLAIRES • GARDERIE • ÉTAT CIVIL • URBANISME • VIE
ASSOCIATIVE • LUDOTHÈQUE • ÉCRIVAIN PUBLIC • BASE DE
LOISIRS • RESTAURATION SCOLAIRE • ESPACE CULTUREL

DÉFENDRE LES

SERVICES

PUBLICS

DE PROXIMITÉ

DU QUOTIDIEN

RÉGIE DE QUARTIER • GARDERIE • MAISON DE LA NATURE ET
DE L'EAU • SALLES DE QUARTIER • FOYERS RESTAURANTS
POUR RETRAITÉS • POLICE DE PROXIMITÉ • SERVICE JEUNESSE

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018 : PAGES 3, 4 ET 5

L'actu de votre ville
au quotidien :
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing

Édito

La Municipalité de Chalette se mobilise !

Une fois de plus, elle a manifesté le 22 mars dernier, accompagnée des personnels communaux, dans les rues de Montargis, en soutien à l'appel de l'intersyndicale pour défendre la Fonction publique ainsi que la SNCF.

Au moment où s'exprime dans notre pays le mal-être des agents publics dans les EHPAD, les hôpitaux, les centres de détention, les tribunaux, les établissements scolaires..., le Président Macron poursuit sa frénésie des réformes libérales, dont la casse du Service public, en annonçant entre autres la refonte complète de la Fonction Publique, la suppression de 120 000 fonctionnaires, après déjà des dizaines de milliers de suppressions intervenues ces dernières années sous les gouvernements successifs.

N'oublions pas ! La Fonction publique est l'un des piliers de notre République !

Il est temps de réagir !

Comment ne pas réagir quand il y a danger pour la continuité des services publics de proximité ! Comment ne pas réagir quand il s'agit de garder des services répondant à des besoins essentiels des habitants, tels que la restauration scolaire, les centres de loisirs, la crèche municipale, les foyers en faveur des personnes âgées, etc !

Comment ne pas réagir quand il s'agit de l'atteinte des droits à la santé, à la justice, à la culture, au sport... !

Comment ne pas réagir quand il s'agit de supprimer les petites lignes qui représentent près d'un tiers du réseau ferroviaire français attaquant un peu plus l'aménagement de nos territoires !

Et pour le droit au logement, mobilisons-nous aussi !

Avec la fin de la trêve hivernale, les expulsions jettent de nombreuses familles à la rue dès le 1er avril. En conséquence, j'ai décidé fin mars de réunir les associations concernées afin qu'ensemble on se mobilise pour éviter de tels drames et j'ai pris un arrêté dit « anti-mise à la rue » conditionnant les expulsions à un relogement par l'État. Car nous réaffirmons haut et fort que l'expulsion est une pratique barbare, un échec pour la société et une aberration quand elle est appliquée par un État sensé être le garant du droit au logement.

Avec vous, Chalettoises et Chalettois, nous prolongerons par d'autres actions notre combat pour que Chalette demeure une commune forte et vivante au service des citoyens.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME



Les élus de Chalette à la manifestation pour le maintien et le développement des services publics le 22 mars 2018.

Sommaire

P2 - Édito

P3 - Actualités

Préparation du budget 2018

P4 et 5 - Actualités

Service public : et si tu n'existais pas ...

P6 - Vivre ensemble

Près de 900 retraités font la fête lors du repas annuel

P7 - Développement durable

« Rando binette » : apprenons les bons gestes
Poursuite de l'embellissement de la base de loisirs du lac

P8 - On en parle

LAMAPP du Loing a changé d'adresse

P9 - Citoyenneté

Rencontre sur les droits des femmes

P10 - Vie des quartiers

La régie de quartier de Chalette-sur-Loing, Fraternité, est née !
Réception des nouveaux Chalettois

P11 - Jeunesse

Le SMJ diversifie ses activités

P12 - On en parle

Printemps de la jeunesse chalettoise : vendredi 1er juin dans le quartier Kennedy / Château-Blanc

P13 - Sport et loisirs

Cultures urbaines dans les centres de loisirs pour le printemps
Du vent dans les voiles

P14 - Libre expression

P15 - Histoire d'avant

56^e anniversaire de la guerre d'Algérie

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918 : appel à témoignages

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard

Graphiste : P. Weber

Impression :

Imprimerie Leloup - Villemandeur

Imprimé sur papier 100% recyclé



Actualités

Préparation du budget 2018, retour sur la réunion du 9 mars



C'est dans un contexte très contraint que le maire a présenté les grandes orientations budgétaires pour l'exercice 2018, mettant en cause les choix politiques du gouvernement qui fait porter l'addition sur les collectivités locales par ses choix en matière de politique fiscale. « *La question de la dette n'est pas une question de dépenses, car elles sont utiles et elles créent de la richesse, mais un problème de recette* » et de rappeler les allègements fiscaux et aides de toute nature consenties aux banques et grandes entreprises du CAC 40 qui représentent des dizaines de milliards d'euros de manque à gagner pour financer les services publics (santé, enseignement, recherche, justice et police, aménagement du territoire, etc.).

Des ambitions pour la Ville

Pour en venir au projet de budget 2018, bien qu'il s'agisse d'un document technique il traduit également des choix politiques tout en tenant compte des choix opérés depuis plus de 40 ans par les majorités municipales successives, notamment pour ce qui concerne les investissements. En effet, depuis plus de 40 ans il a été décidé de construire de nombreux équipements publics de proximité répondant aux besoins de la population. Crèche, gymnases et stades, piscine et groupes scolaires dans chacun des quartiers, sans oublier les foyers pour les personnes âgées, les centres de loisirs, etc. Ces équipements du quotidien ont, pour certains d'entre eux, beaucoup vieilli et

aujourd'hui, malgré des entretiens permanents, la Ville est contrainte soit de les rénover de fond en comble comme c'est le cas pour le foyer Paul-Marlin, soit de les remplacer, d'où la construction d'une nouvelle piscine face au lac et d'une nouvelle école à Vésines.

Des choix utiles, car nécessaires

Outre ces investissements, programmés car inscrits dans le projet municipal de 2014, la majorité municipale assume ses choix, également inscrits dans le programme de 2014, dont celui d'ouvrir un Centre municipal de santé. Ce service, très symbolique, mais tellement utile (près de 10 000 consultations depuis son ouverture en juin 2017) marquera, à n'en pas douter, la volonté des élus de répondre aux carences de

l'État en matière de santé publique. D'autant plus que l'effort de budget n'est pas neutre dans un contexte de réduction continue des dotations de l'État aux collectivités locales.

En plus d'importants travaux inscrits depuis plusieurs années dans un plan pluriannuel d'investissements, la Ville engage de nombreuses actions, notamment en direction des familles, qui représentent la part la plus importante du budget de fonctionnement, excepté le Centre municipal de santé.

L'endettement et la capacité de désendettement

Au 1er janvier 2018, la dette en capital de la commune s'élève à 7 750 000 €, soit une capacité de désendettement inférieure à 4 années. Avec l'emprunt de 4,5 millions d'€, cela portera la dette en capital au 31 décembre à 11 650 000 €.

En 2019, un complément d'emprunt est prévu à hauteur de 3 millions d'€, ce qui portera la dette en capital à environ 14 millions d'€, et le ratio de capacité de désendettement à moins de 9 années.

C'est un ratio, certes élevé, mais acceptable (moins de 10 ans) pour notre collectivité.

Programme	Année	Dépenses	Recettes	Subventions et dotations
Foyer Marlin	2018	718 800 €	143 050 €	15 000 € CAF
École de Vésines	2018	4 061 600 €	468 700 €	118 700 € CD45 350 000 € DETR
	2019	5 689 800 €		
Piscine	2018	3 664 270 €	1 107 802 €	686 700 € AME 255 482 € CD45 165 620 € CND5
Base de loisirs	2018	165 000 €	590 000 €	150 000 € CRST 440 000 € CD45
	2019 / 2020	1 365 520 €		
Centre de santé	2018	100 000 €	46 000 €	46 000 € CRST
Stade Gaston-Maillet	2018	230 000 €	125 300 €	35 800 € CD45 17 900 € AME 35 800 € CR CRST 35 800 € FFF
Aménagement rue du Loing	2018	285 000 €	124 800 €	124 800 € CD45
Achat de matériel Zéro phyto	2018	40 600 €	32 480 €	Subvention de 80% à hauteur de 40 600 € de dépenses pour le zéro phyto

Service public : et si tu n'existais pas...



L'austérité imposée aux communes menace directement le service public local. Comment ferait-on sans lui ? Nous avons essayé d'y répondre. Décryptage.

Pas moins de 4 349 000 €, c'est la somme cumulée à percevoir de l'État depuis 5 ans. Du jamais vu ! Et si le gouvernement poursuit cette politique austéritaire ici, comme il le fait d'ailleurs dans des proportions diverses pour l'ensemble des 36 000 communes de France, petit à petit le gouvernement et sa majorité parlementaire mettront en péril le maintien des services publics de proximité et du quotidien.

Alors, posons-nous la question : que serait la vie sans services publics ?

La question interpelle. Les éléments de réponse démontrent, eux, combien ces services sont précieux, même si, parfois, ils font tant partie du paysage qu'on n'imagine pas un instant qu'ils pourraient disparaître. Comment pourrait-on se soigner, éduquer nos enfants, faire du sport, se cultiver, entretenir nos rues, accéder à l'eau potable ou à l'électricité ? Évidemment, nous ne nous posons pas cette question à chaque instant. Et pourtant...

Combien de fois dans notre vie quotidienne avons-nous besoin de services publics et de ses agents ?

Par exemple, imaginez qu'il n'y ait plus une seule médiathèque à Chalette et dans l'agglomération ? Hors de question ! Et pourtant, en pou-

sant la porte de la médiathèque pour emprunter un livre, on en oublierait presque que ce n'est pas si banal. L'accueil est chaleureux, les rendez-vous pour les enfants y sont fréquents, notamment autour du conte ; les livres, les disques y sont légion, et à la ludothèque vous pouvez découvrir de nombreux jeux.

Un choix ambitieux assumé

Comme chacun sait, Chalette est, depuis de nombreuses années, ambitieuse dans le domaine de l'action culturelle avec la programmation du Hangar, la Fête de la Ville, le soutien au mouvement associatif : un choix qui repose sur l'idée forte de rendre la culture accessible à tous. Or moins de moyens, ce serait moins d'expression culturelle et de soutien et, au final, moins de culture pour tous.

Qu'on se le dise, aucun service public n'est gratuit mais tous reposent sur un principe d'égalité

Certes, nous savons que rien n'est gratuit, tout a un coût. C'est d'ailleurs

pour cela que les plus riches sont privilégiés quand, dans le même temps, on attaque le service public. En effet, le service public permet à chacun d'accéder au service dont il a besoin en fonction de ses moyens. Il garantit l'égalité de tous les citoyens : tout le monde y est bien traité, sans question d'argent. Enfin, le service public est dispensé par des agents impliqués, compétents, disponibles.

Ainsi, personne à Chalette ne paye le prix réel d'un repas dans les restaurants scolaires et donc, personne ne paye pour les autres. Personne ! Même en déboursant le tarif «plein», on est encore bien loin du coût réel d'un menu, de l'ordre de 7 €.

Cela signifie que sans le choix de financer, il serait impossible de permettre à près de 1000 enfants de consommer chaque jour un déjeuner équilibré.

De nombreuses collectivités ont fait le choix de la privatisation, lourde de conséquences pour les familles et les enfants car se traduisant par des hausses de tarifs et une baisse de la qualité des repas.

« L'objectif de ceux qui prônent ce modèle est finalement assez simple : une marche en avant vers la même addiction à la réduction de la dépense publique avec, en ligne de mire, la commune, ses services, ses agents, tout ce qui fait lien et solidarité au quotidien » analyse le maire, Franck Demaumont. « Pour, à la fin, livrer au privé, aux grands groupes, les missions qui rapportent et supprimer les missions d'utilité sociale qu'ils considèrent comme coûteuses. »



Pour le maintien d'une justice de proximité

Actualités



Pour le maintien et le développement du Centre hospitalier

Une solidarité au quotidien

Pas sûr, en effet, qu'alors que le niveau moyen des retraites en France dépasse péniblement en moyenne les 1000 € net par mois, une autre orientation que celle de la Ville de Chalette qui a dépensé 505 749 € (pour 250 362 € de recettes) en 2017 pour les aînés pourrait offrir un cadre et des conditions de vie aussi décentes. Car Chalette, et ce n'est certainement pas un scandale, se distingue par un haut niveau de services rendus aux personnes âgées : deux résidences pour personnes âgées, une restauration collective, un dispositif de portage de repas à domicile. Sans même parler des colis de fin d'année, des sorties, des animations gratuites ou encore de la fête annuelle des retraités et personnes âgées qui a encore réuni cette année près de 900 personnes. « Le service a aussi vocation à offrir aux habitants les droits et les protections nécessaires et justes, contre les précarités qui les menacent et les souffrances qui les atteignent » justifie le



maire. « C'est le sens de l'action du SEMURPA et celui du Service de solidarité de proximité : rendre à chacun sa dignité et reconnaître sa juste place dans la société. »

Le choix de l'éducation

Trouver sa place, cela passe aussi et avant tout par l'éducation, si souvent pointée du doigt, annoncée comme une sacro-sainte ambition nationale et, en même temps, toujours un peu plus dépouillée de ses moyens. À Chalette, c'est l'un des tout premiers budgets. Et ce n'est pas rien ! En moyenne, le coût réel de la prise en charge moyenne d'un élève en maternelle s'élève à 1355 € et en élémentaire à 735 € : inaccessible pour de nombreuses familles et cependant bénéfique pour tous.

Des services publics de proximité du quotidien

La propreté, l'entretien des espaces verts et des voiries, le soutien à la vie associative, sportive et culturelle, les enfants, les jeunes, les familles, les aînés..., le service public communal est partout et s'adresse à tous. « La Ville est, plus que jamais, la collectivité du quotidien, le service public qui protège » assure Franck Demaumont. « La Ville et ceux qui l'incarnent sont aux côtés des habitants ; ils les connaissent et les reconnaissent, les accompagnent, garantissent leurs droits et simplifient leurs démarches. »

Pour le maire, il n'est pas question de laisser place au désert ; c'est tout le sens du budget 2018 qui sera présenté le 9 avril.

La fonction publique territoriale : les services publics de proximité du quotidien

341
agents à votre service. Quelques chiffres pour 2017 :

25 764
fleurs et plantes plantées dans l'année

2 270
cartes d'identité et passeports délivrés

400
pneus ramassés sur la voie publique

3 798
personnes reçues aux animations de la MNE

204
tonnes de déchets balayés

47 753
livres ou cd empruntés à la médiathèque

154 929
repas servis dans les restaurants scolaires

62 189
heures de garde à la crèche

20 234
accueils pré- et post-scolaires

37 186
personnes accueillies à la piscine

7 982
consultations au Centre municipal de santé

2 200
lanternes d'éclairage public entretenues

Vivre ensemble

Près de 900 retraités font la fête lors du repas annuel

Bien ancré dans les traditions chalettoises, le repas annuel des retraités et personnes âgées a réuni le dimanche 4 mars près de 900 personnes.

C'est à Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, qu'est revenu l'honneur d'ouvrir cette journée dédiée à nos aînés. Après avoir souhaité la bienvenue aux convives, elle a rappelé les diverses activités qui leur ont été concoctées pour cette année : voyage, ateliers divers, activités intergénérationnelles, etc., sans oublier d'évoquer les travaux au foyer Paul-Marlin qui permettront, à terme, d'accueillir divers services municipaux. L'élue a ensuite remercié ses collègues élus et le personnel municipal, notamment le Service de la restauration municipale sans qui cette journée n'aurait pas été possible.

Des atouts pour relever les défis

Le maire, quant à lui, est revenu sur les atouts dont la Ville dispose pour construire le Chalette de demain, évoquant notamment « *la richesse de sa population, composée de cultures et de traditions diverses, avec un potentiel d'actions, de créations, d'innovations, auquel s'ajoutent les pratiques et les savoir-faire, hérités de nos aînés* ».



L'engagement du personnel communal et des élu-e-s a fait le succès de cette journée

Des projets et des réalisations pour répondre aux besoins de la population

Franck Demaumont s'est ensuite attaché à énumérer les divers projets sur lesquels la Ville s'est engagée et dont certains sont arrivés à leur terme, malgré les baisses importantes des dotations de l'État, comme par exemple l'ouverture du Centre de santé et la rénovation du foyer Jacques-Duclos. Il est également revenu sur la première édition de « Chalette fait son festival » et sur l'aménagement de la base de loisirs ainsi que sur la deuxième édition de la Fête de la fraternité, sans oublier les travaux de la nouvelle piscine et ceux du groupe scolaire de Vésines. Le maire n'a pas omis, non plus, d'évoquer les Assises du transport lancées en novembre dernier et qui ont permis de récolter nombre de doléances et de propositions, lesquelles ont été transmises à l'Agglomération, compétente dans ce domaine. Il a également annoncé la création d'une commission municipale de la solidarité de proximité et l'ouverture prochaine de la Régie de quartier dont les statuts viennent d'être déposés. Le premier magistrat de la Ville a souligné que, dans le même temps, la Municipalité mène une politique ambitieuse de la jeunesse qui est également un axe prioritaire de ce mandat. Ainsi le 1er juin prochain, le Printemps de la jeunesse, axé sur la citoyenneté, verra-t-il le jour.



Rolande Duwiquet, la doyenne de Chalette, félicitée par les élu-e-s



Développement durable

« Rando binette », apprenons les bons gestes



Dans la poursuite de la mise en place de l'objectif « zéro pesticide », des opérations citoyennes sont prévues par la Ville, notamment le samedi 19 mai dans



Espérance Patureau et Frédéric Melet

les quartiers du Bourg et de la Pontonnerie. Il s'agit d'une invitation aux habitants à se rassembler avec leur binette à des endroits identifiés par des totems pour aller, ensemble, désherber les trottoirs en soutien aux interventions des agents des Services techniques. Cette initiative, outre qu'elle se veut solidaire puisqu'il appartient à chaque propriétaire d'entretenir le trottoir longeant sa maison, sera un temps de sensibilisation aux enjeux du « zéro phytosanitaire » pour la santé, la préservation de l'environnement et par là-même la valorisation de la biodiversité.

Cette « rando binette » dans les rues de nos quartiers permettra aux participants d'échanger avec l'association Loiret Nature Environnement sur les alternatives aux pesticides

dans les jardins, d'autant que leur usage sera interdit dès janvier 2019. Autant anticiper en apprenant les bons gestes, non dénués de bon sens et moins coûteux.

À l'issue de cette mini randonnée, les participants pourront découvrir les herbes qui ne sont pas si folles que ça à l'aide d'un guide qui leur sera offert ainsi que des graines pouvant embellir les murets des clôtures.

Pour **Espérance Patureau**, conseillère municipale déléguée à l'environnement, cette matinée de sensibilisation s'inscrit dans une démarche globale de la Ville conformément à son Agenda 21. Elle sera suivie par d'autres actions conduites avec Loiret Nature Environnement dans les écoles mais aussi lors de la Fête de la Ville les 16 et 17 juin prochain.

Poursuite de l'embellissement de la base de loisirs du lac

Il y a un an, la Ville engageait un vaste chantier de régénération de la base de loisirs du lac. La première étape a consisté à créer une promenade sur toute la périphérie du lac et à rénover complètement la baignade et les aires de jeux. Durant tout l'été, les usagers ont pu apprécier la qualité de ces aménagements et durant les jours moins ensoleillés, la promenade permet à tous, des plus jeunes aux plus âgés, de s'adonner à la pratique sportive ou tout simplement à la contemplation.

Durant l'hiver, la Ville, sur les conseils de François Bosset, paysagiste au cabinet Troisième paysage,

a poursuivi les travaux d'embellissement de la base de loisirs avec la plantation de 103 arbres près de la baignade et de 9 arbres sur la promenade. Rappelons que, sur l'ensemble du projet, 828 arbres auront été plantés !

Concernant la stratégie végétale, toujours sur les conseils de François Bosset, le principe retenu a été de planter des arbres indigènes originaires de la région afin d'être en accord avec le paysage actuel. Par contre, afin d'animer cette végétation il a été introduit des essences moins locales (que l'on peut retrouver dans les jardins privés) afin de créer des

points attractifs dans le paysage. En ce qui concerne les arbustes, des essences ne dépassant pas le mètre à maturité et demandant peu d'entretien ont été introduites afin de permettre un fleurissement le plus continu possible, du printemps à l'hiver.

« Notre stratégie paysagère, précise François Bosset, est continue à celle que nous avons mise en place sur l'ensemble du projet en créant des lanières basées sur la rose des vents. Mais notre réflexion s'est basée aussi sur la visibilité de la baignade et de ses jeux. Avant les travaux, nous identifions un boisement unique et une végétation très dense au pied. Notre idée était d'éclaircir ce boisement pour plus de transparence. Les terrassements ont grandement aidé à éclaircir, car du fait des travaux certains arbres ont dû être abattus. »



Réception du chantier par le maire le 28 février dernier

On en parle

L'AMAPP ⁽¹⁾ du Loing a changé d'adresse



Claude-Ève Spach, maraîchère bio à Presnoy



Depuis le 23 février, l'AMAPP du Loing s'est installée à la Maison des associations de Chalette, une occasion de réaliser un coup de projecteur sur cette association qui œuvre pour le maintien et l'installation d'exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable. Rencontres...

Comme tous les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30, c'est l'effervescence au local de l'AMAPP. C'est le moment où producteurs et consommateurs, partenaires à égalité dépassant le simple rapport commercial, semblent heureux de se retrouver : bises par-ci, sourires par-là, échanges de nouvelles, plaisanteries, discussion à bâtons rompus, l'ambiance est à la bonne humeur et à la convivialité.

Consommer autrement avec l'AMAPP

Ceci n'empêche pas chacune et chacun de vaquer à ses tâches : vérification des livraisons, encaissement de chèques, renouvellement de contrat... Sur différentes tables sont préparés dans des emballages durables (cagettes, sacs en papier, etc.), que les consommateurs rapportent la semaine suivante) légumes - frais et de saison - pains, œufs, lait et, quand la saison le permet, agrumes et fruits de Corse ou de la Drôme, petits fruits rouges, sirops et confitures, et toutes les deux semaines crêpes sucrées ou salées réalisées sur place ; sans oublier les viandes (poulet, agneau, bœuf et porc), tous les produits étant certifiés bio et sans OGM, écologiquement sains et socialement équitables. De plus, en septembre, « La péniche » qui traverse une partie de l'Hexagone, fait escale à Nargis et fournit l'AMAPP en huile d'olive, saucissons, muscat, comté et tommes, etc. Enfin, cerise sur le gâteau, le tout, à qualité égale, à des prix défiant toute concurrence. Alors, pas de quoi s'en priver ! ⁽²⁾

Un style de consommation qui satisfait producteurs et consommateurs

Que ce soit pour le producteur ou le consommateur, chacun en retire des avantages. Ainsi, pour Claude-Eve Spach, maraîchère bio à Presnoy, « être adhérente d'une AMAPP représente plusieurs atouts : le premier c'est le lien social. Cela nous permet de rencontrer les consom-

mateurs ; c'est très intéressant et ces derniers peuvent mettre une image, un nom sur les légumes qu'ils mangent. Le deuxième atout est économique ; je suis assurée d'un revenu stable et régulier, à la différence d'une vente sur un marché qui reste très aléatoire d'une semaine sur l'autre. Le troisième est un atout pour le consommateur : il dispose de légumes frais, il connaît leur provenance, d'autant qu'il jorganise une ou deux fois par an une visite de la ferme, et le plus, tant pour le consommateur que pour moi, c'est la convivialité. Seul hic, peut-être, pour les consommateurs, c'est qu'ils n'ont pas le choix des légumes, ceux-ci dépendant de la production, du climat, de la saison, mais cela se passe très bien... ». Même satisfaction pour cette consommatrice qui rapportera en plus de son panier celui d'une amie (à l'AMAPP, l'entraide est aussi de mise) : « pour moi, passer par une AMAPP m'assure de manger des produits frais et sains. De plus, cela m'a permis de découvrir des légumes que je ne connaissais pas et de cuisiner de nouvelles recettes ; c'est bien. Et puis avec l'AMAPP on mange selon la saison, cela est très agréable ».

Alors si ces quelques phrases vous ont fait saliver, n'hésitez pas à rejoindre l'AMAPP du Loing ; vous y serez les bienvenus et accueillis chaleureusement le sourire aux lèvres.

Contact :

Antoine Giffard

- 02.38.93.24.31 ou 06.09.78.17.98
- <http://amappduloing.over-blog.com>

(1) Association pour le maintien d'une agriculture paysanne et de proximité. (2) Il est possible de payer en plusieurs fois.



AMAPP du Loing en chiffres

Création en février 2010

60 adhérents

10 producteurs (Loiret et Yonne)

Toutes les semaines, entre 35 et 38 paniers distribués



Rencontre sur les droits des femmes

Mardi 13 mars, la Maison des associations a accueilli plus d'une centaine de femmes à l'image de notre cité - et quelques hommes - venues écouter, échanger, s'informer sur leurs droits dans le domaine de l'emploi et de la formation, sur les problématiques de la monoparentalité, et sur le harcèlement - sexuel ou au travail.



Pour introduire le débat, des saynètes imaginées et interprétées avec conviction par des membres du Collectif citoyen de Chalette n'ont pas manqué de provoquer des réactions ; c'était le but ! Ces sketches mettant en exergue différentes problématiques ont poussé l'assistance à rebondir. Durant toute la journée, les institutions, les associations⁽¹⁾ et les professionnels présents ont apporté des informations et des réponses aux interrogations suscitées par le thème de la journée, n'hésitant pas à lister les formalités à effectuer dans chaque situation, en spécifiant bien qu'il convenait, avant toute démarche, de toujours rédiger les faits par écrit.



Échanges, réflexion et convivialité

Le midi, les participant-e-s ont partagé un buffet préparé par l'association « O' saveurs color épicées », lequel a permis de continuer les échanges tout en se découvrant dans la convivialité et la bonne humeur. L'estomac bien rempli, l'assemblée a ensuite participé à un « débat mouvant » consistant à répondre à des questions et à se regrouper sous la bannière du « oui » ou du « non », ou bien encore sous celle du « pour » ou du « contre », chacun-e devant argumenter son choix. Ce quizz interactif a engendré des prises de positions différentes incitant à la réflexion et, certaines fois, à la modification de l'avis des un-e-s et des autres.

Une journée dont on sort mieux « armé-e »

D'autre part, durant la journée, les participant-e-s étaient invité-e-s à répondre à un questionnaire de culture générale ayant trait aux droits des femmes et dont les réponses ont été dévoilées en fin d'après-midi. Un petit plus qui, ajouté aux débats et aux trois expositions, a permis d'enrichir, de façon ludique, les connaissances de chacun-e.

Une initiative soutenue par la Municipalité

Plusieurs élu-e-s de la Ville ont soutenu par leur présence cette journée, le maire ayant même partagé le buffet avec ces dames... Enfin, merci et bravo à l'équipe du CCAS qui a travaillé d'arrache-pied et avec motivation avec les partenaires et les Chalettoises afin de réussir cette manifestation. Une nouvelle fois Chalette a célébré dignement le 8 mars, soulignant l'importance de cette journée qui fait écho aux luttes des femmes, comme Clara Zetkin⁽²⁾, qui ici ou ailleurs se battent ou se sont battues pour l'obtention du droit de vote, pour celui de travailler sans l'autorisation du mari, pour la contraception et l'avortement ou, plus récemment encore, contre les violences faites aux femmes. Autant de droits à protéger, autant de luttes à mener encore, notamment pour obtenir à travail égal un salaire égal. Des batailles de tous les instants, et pas seulement le 8 mars !

(1) Femmes solidaires, CIDFF, LAÉ, CAF, Pôle emploi, MDD, Mille sourires, BGE Cit2, Mission locale, AMA, Atelier familles de la Ville, RAM de Chalette, Médiatrice familiale, AGAFOR, Collectif citoyen de Chalette.

(2) Enseignante, journaliste, femme politique allemande, instigatrice de la Journée internationale des femmes. Elle a défendu une conception du couple au sein duquel les partenaires sont égaux en droits. Favorable au divorce par consentement mutuel, elle pensait que garçons et les filles doivent prendre part aux soins du ménage. Mère de deux garçons, elle a vécu en union libre et s'est toujours montrée une ardente partisane du travail des femmes, seul moyen pour elles d'accéder à l'autonomie.

Vie des quartiers

La régie de quartier de Chalette-sur-Loing, Fratercité, est née !

Un an et demi après la constitution du groupe de travail chargé de réfléchir à la faisabilité et à la mise en œuvre d'une régie de quartier dans la commune et après de nombreuses réunions, visites, recherches de financement et de partenaires et de multiples échanges, l'association Fratercité, pour une régie de quartier de Chalette vient de naître. C'est dire combien toutes celles et tous ceux qui ont voulu croire à ce projet et qui s'y sont investis n'ont pas chômé !

Pour une amélioration de la vie des quartiers et la cohésion sociale

Ainsi le 28 février les fondateurs de l'association Fratercité se sont-ils réunis en assemblée générale constitutive



Exemple d'un chantier d'insertion qui pourrait être pris en charge par la Régie de quartier, ici au Gué-aux-Biches en juin 2017

à l'hôtel de ville afin de poser officiellement les jalons de cette régie de quartier. Rappelons que les objectifs de cette « entreprise » ont pour finalité l'amélioration de la vie des quartiers en visant le renforcement et le développement de la cohésion sociale par le lien intergénérationnel, interculturel et inter-quartiers, la responsabilisation et la participation démocratique des habitants, l'accès des Chalettois aux cultures et à l'éducation populaire, la création d'activités économiques visant l'amélioration du cadre de vie et la vie dans les quartiers par la gestion technique de l'environnement par les habitants eux-mêmes. Un pari que les membres du conseil d'administration sont bien décidés à relever, et ce dans l'intérêt de tous les Chalettois.

Priorité aux quartiers de la ville

Située au cœur du quartier de Vésines, l'association interviendra prioritairement dans les quartiers de Chalette et c'est dans ces quartiers que la régie recrutera principalement ses salariés, même si elle ne s'interdira pas d'étendre ponctuellement, tout ou partie, son champ d'activités économiques au-delà des limites de ceux-ci. Composée de représentants de la Ville, de bailleurs, de représentants des conseils citoyens, d'habitants, de représentants d'associations de locataires, de partenaires institutionnels et d'associations, la régie se donne comme objectif de débiter ses activités d'ici l'été. *Chalette Place Commune* ne manquera pas de revenir sur l'évènement à l'occasion de l'inauguration de **Fratercité** ! Affaire à suivre.

Réception des nouveaux Chalettois

Près d'une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation de la Municipalité à participer à la réception des nouveaux Chalettois, samedi 3 mars dernier.

Originaires du sud de la France, de la région parisienne ou des communes alentour, toutes et tous ont pu apprécier l'accueil des élus, des responsables de services et des ani-

mateurs des comités de quartier. Au cours de cette matinée ensoleillée, ils ont pu découvrir l'histoire de la ville présentée par le maire, Franck Demaumont, tout en visitant plusieurs bâtiments communaux, à savoir la Maison de la nature et de l'eau, l'espace culturel du Hangar, l'école Camille-Claudel ainsi que la médiathèque, pour terminer à l'hôtel de ville autour d'un vin d'honneur de bienvenue.



Présentation de l'histoire de la ville par Franck Demaumont. Ici sur le site des 3 canaux, près de la Maison de la nature et de l'eau.

Le SMJ ⁽¹⁾ diversifie ses activités



Après-midi de formation au SMJ le 19 mars

Dans un souci constant d'être à l'écoute de son public et de ses besoins, le Service municipal de la jeunesse diversifie ses activités. Ainsi deux partenariats ont-ils été conclus récemment : un avec l'association BGE⁽²⁾ et un autre avec l'association Mille sourires. Précisions.

Depuis le 5 février, le SMJ est partenaire de l'association BGE

C'est dans ce cadre que Senay Konyali, une des conseillères de l'association, intervient dans les locaux du Service jeunesse à Vésines où elle sensibilise un public divers, principalement issu des quartiers prioritaires de la ville (Vésines, Kennedy-Château-Blanc à Chalette, et également Chautemps et la Chaussée à Montargis) à la culture d'entreprise. Tous les vendredis de 14 à 17 heures et sur rendez-vous⁽³⁾, elle organise des permanences durant lesquelles elle donne des informations,

Calendrier des ateliers :

- Mercredi 4 avril – SMJ, salle du Château-Blanc
- Mercredi 18 avril – SMJ, 63 bis rue Roger-Salengro
- Jeudi 26 avril – SMJ, salle du Château-Blanc
- Vendredi 4 mai – rue de la Folie à Vésines
- Mercredi 6 juin – SMJ, salle du Château-Blanc
- Mercredi 20 juin - rue de la Folie à Vésines

À noter que ces ateliers s'inscrivent également dans l'opération que mène le SMJ pour rassembler les populations, créer une dynamique collective et améliorer le cadre de vie, via des actions socio-éducatives et culturelles pour les familles en pied d'immeubles (cinéma en plein air, repas partagés, spectacles musicaux, animations diverses...).

des conseils et des aides techniques pour réaliser un projet ou concrétiser une idée. D'autre part, de février à mars, l'association a proposé 12 ateliers sur les thèmes suivants : « J'aurais voulu être » (destiné à des personnes n'ayant pas d'idées), « J'ai envie de créer » (utilisation de l'outil informatique Power point afin de lever les freins à la création d'entreprise), « C'est tout à fait moi » (faire émerger les compétences de chacun des participants) et « De l'idée au projet » (étude de marché), lesquels ont réuni près de 60 personnes. L'association O'saveurs color épicées, récemment créée, est issue de cet accompagnement.

Faciliter la mobilité via le vélo avec l'association Mille sourires

D'avril à fin juin, en partenariat avec l'association Mille sourires de Montargis, le SMJ proposera durant les vacances de printemps et les mercredis après-midi des ateliers vélos où, grâce à un technicien, il sera possible de faire réparer son « deux-roues » ou bien, pourquoi pas, d'en acheter un à bas prix (entre 20 et 40 euros). Une action qui répond également à l'Agenda 21 de la Ville qui préconise notamment l'utilisation du vélo et contribue à pallier le manque de lignes de bus adéquates dans l'agglomération. Comme le souligne Christine Julian de l'association Mille sourires, cette collaboration permet à l'association de décentraliser l'atelier de Montargis dans les quartiers de Chalette que sont Vésines et Kennedy-Château-Blanc. Attention ! Pour bénéficier des services de ces ateliers, il convient de s'acquitter d'une adhésion de 15 euros, somme qui permet d'acheter les pièces nécessaires aux réparations, lesquelles sont gratuites sauf grosses interventions.

(1) Service municipal de la jeunesse

(2) Réseau d'accompagnement à la création d'entreprise

(3) 02.38.22.20.09 ou 06.42.45.92.65

On en parle

Printemps de la jeunesse chalettoise : vendredi 1^{er} juin - Kennedy - Château-Blanc



Mamoudou Bassoum, maire-adjoint à l'enfance et à la jeunesse

La jeunesse, terreau du Chalette de demain, est une des priorités de la Municipalité qui lui porte toute l'attention possible, qu'elle soit étudiante, à la recherche d'un emploi, d'un logement ou travailleuse. Mais être jeune en 2018, ce n'est pas toujours facile, notamment pour celles et ceux qui sont en échec scolaire, à la recherche d'un emploi, d'un logement ou d'une formation. Partant de ce constat, les élus chalettois souhaitent agir. Ainsi l'idée de créer un Printemps de la jeunesse a-t-elle mûri dans l'esprit d'Hiba Pruneau, adjointe à la solidarité de proximité, et de Mamoudou Bassoum, adjoint à la jeunesse.

Un Printemps de la jeunesse, pour quoi faire ?

L'idée est de créer un moment fort, convivial et festif autour d'activités diverses et qui se conclura par un repas en commun. Cet événement se concrétisera, par exemple, par l'organisation d'une rencontre sportive entre des jeunes et des actifs, des sans-emploi avec des chefs d'entreprises, des employés ou des artisans, l'idée étant de casser les préjugés et les stéréotypes de part et d'autre, d'échanger sur un terrain neutre et de créer des liens. Institutions, associations, comités de quartier seront également les bienvenus.

L'engagement citoyen, un objectif

Si l'objectif de ce *Printemps de la jeunesse* est de nouer ou renouer du lien entre les jeunes et les élus, il est aussi de valoriser les actions des services municipaux, l'objec-

tif final étant de créer de l'engagement citoyen, faire que les jeunes s'impliquent plus dans la vie municipale en créant, par exemple, un Conseil citoyen de jeunes qui représenterait une suite à celui du Conseil municipal des enfants et préparerait l'avenir de notre cité. Le but est également, comme le préconisent les « politiques de la ville », d'aboutir à une présence forte des services publics dans les quartiers en travaillant aussi en partenariat avec la Ville de Montargis, les associations et les institutions qui y agissent.

Ce *Printemps de la jeunesse* se veut le tremplin vers la construction d'un espace d'échanges pour répondre aux aspirations des jeunes par l'organisation, par exemple, d'événements festifs et/ou sportifs co-pilotés par les jeunes eux-mêmes, la valorisation des initiatives des jeunes vivant, travaillant ou étudiant dans la commune, la mise en lumière des personnes ressources (santé, citoyenneté) pouvant répondre à leurs attentes ou besoins avec, notamment, l'appui du PIJ⁽¹⁾ de la Ville ; bref, rassembler les jeunes des différents quartiers et horizons pour se connaître et se reconnaître, et échanger autour des valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, autour de l'inter-génération, et donner de l'espoir, du rêve et de la confiance dans l'avenir.

Nous reviendrons plus en détail sur ce moment dans le Chalette Place Commune de mai.

(1) Point Information Jeunesse



Hiba Pruneau, maire-adjointe à la solidarité de proximité et à la démocratie participative, lors de l'ouverture de la Journée de la fraternité, octobre 2017

Sports et loisirs

Cultures urbaines dans les centres de loisirs pour le printemps



Durant les vacances de printemps, du 26 avril au 13 mai, les centres de loisirs de la commune, Cosson et Aragon, feront une grande place aux cultures urbaines dans leurs activités.

Durant les 5 jours d'ouverture, les 26 et 27 avril ainsi que les 2, 3 et 4 mai, les animateurs feront découvrir aux enfants les arts de la rue comme le graff, le slam, le hip-hop, le rap...

Ce thème permettra aux enfants d'élargir leurs compétences artistiques, de développer leur confiance en eux et, pourquoi pas, de susciter de nouveaux centres d'intérêt.

À cela s'ajoute une grande sortie avec parcours accrobranche adapté à toute tranche d'âge.

Inscriptions du 9 au 20 avril au Service scolaire de la mairie, du lundi au vendredi de 13h 30 à 17h.

ATTENTION : les centres seront fermés du 7 au 11 mai.

Du vent dans les voiles

Comme chaque année, le club de voile de Chalette, l'USC Voile, ouvre ses portes le premier week-end d'avril après la saison hivernale ; il est plutôt destiné aux régatiers.

Différentes disciplines sont proposées tout au long de la saison, le dériveur de type Optimist, le catamaran, la planche à voile, le paddle, ainsi que du handivoile.

Depuis l'an passé, l'USCV propose également le canoë. Ce support est pratiqué sur le lac et en rivière, le Loing notamment.

Durant la saison à venir, plusieurs sorties sont prévues avec le club

L'USC Voile accueille les jeunes à partir de 6 ans jusqu'à 77ans et plus. L'accueil régulier de personnes en situation de handicap mental, visuel ainsi que physique est également proposé par le club.



Vacances de printemps :

Un séjour sportif et culturel est proposé aux collégiens du vendredi 27 au lundi 30 avril.

Ce séjour est organisé par le Service des sports et celui de la jeunesse ; les ados seront accueillis en pension complète dans le village de Thésée situé dans le département du Loir-et-Cher.

C'est dans la vallée du Cher que nos jeunes pourront pratiquer différentes activités sportives tout en découvrant des constructions gallo-romaines du II^{ème} siècle.

Les places étant limitées, il est conseillé de s'inscrire auprès du Service jeunesse dans les meilleurs délais.

Renseignement et inscription :

**SMJ - 63 bis, rue Roger-Salengro (quartier de Vésines)
Tél. : 02.38.89.12.00**

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Florent Presles au 06.68.15.73.06 ou par courriel : uscvoile@gmail.com



Initiation au paddle, été 2017

Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

Fin de la trêve hivernale

Stop aux expulsions locatives abusives

Le 31 mars marque la fin de la trêve hivernale et signe la reprise de la galère pour un certain nombre de Chalettois qui risquent de se retrouver dans la rue.

Le logement au même titre que la santé, l'éducation et la culture etc. est un droit fondamental inscrit dans notre constitution.

La politique du gouvernement Macron continue de favoriser les plus riches en aggravant la situation des plus pauvres avec la baisse des APL, la diminution du pouvoir d'achat des classes populaires et moyennes et l'augmentation des taxes de toute sorte.

1. La réduction des services publics.
2. La hausse du chômage.

Face à des situations intolérables, nous élu·e·s communistes et républicains, nous n'allons pas baisser les bras.

Nous appelons à :

1. l'arrêt des expulsions locatives et des coupures d'énergie,
2. une véritable mise en place d'une sécurité du logement social et une prise en charge par l'État et les bailleurs,
3. une mobilisation pour refuser cette injustice, exiger de véritables moyens pour répondre aux besoins fondamentaux des personnes en situation de précarité ainsi que leur relogement.

→ Le groupe des élu·e·s socialistes

Des investissements au cœur de l'avenir de la ville

Le budget mis au vote du conseil municipal marque notre volonté commune de poursuivre une politique d'investissement dynamique afin d'améliorer la vie quotidienne des Chalettois. En effet, près de 23 millions d'euros seront investis dans la pérennisation d'équipements publics et la construction de nouveaux.

La future piscine et la future école de Vésines sont les deux principaux chantiers structurants pour les années à venir ainsi que la poursuite de l'aménagement de la base de loisirs et l'installation d'un cabinet dentaire au centre de santé municipal.

→ L'élu Unicité

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Front National

Apparemment les compteurs LINKY posent problèmes. Quelle est la position des élus à ce sujet ? Par ailleurs mes courriers concernant la gestion du restaurant du lac et la Maison de la nature et de l'eau restent sans réponse depuis 6 mois ...

Dans ces conditions comment s'étonner du taux d'abstention dans les urnes...

Vu la conjoncture actuelle on peut s'interroger sur le financement de la piscine et de l'école de Vésines.

État civil :

Naissances :

- Angélya LÉPINE COTON
- Leyla CANDAN
- Layna DORÉ
- Ezgi GÜNGÖR
- Lina GULNAR
- Aksel AZZOUC

Mariages :

- Sevde YILMAZ et Abdullah GÖVERCIN

Décès :

- Hüseyin GÜREL
- Lucienne POISSON Vve DOUCET
- Lucien LHERBIER
- Stéphan FERTALA
- Nathalie CZERWAK
- Huguette CROTTÉ Vve CORJON
- Jean RICHER
- Michel PRESLES
- Christophe LAURENT
- Farkhanda BEGUM
- Pierre LAGRANGE
- Jean-Claude GUILLAUME
- Jean BAKULA

Brèves

Jeudi 15 mars était inauguré le laboratoire de biologie médicale Bioalliance sur le site du Château-Blanc

L'occasion pour Franck Demaumont de se féliciter de l'installation de ce laboratoire, proposant ainsi une nouvelle offre médicale dans la commune et dans l'agglomération, d'autant qu'il complète celle du Centre municipal de santé ouvert en juin 2017 et celle du cabinet d'orthodontie ouvert depuis plusieurs mois dans l'ancienne salle Anne-Frank, dans le quartier du Bourg. Le maire a profité de cette inauguration pour rappeler les préoccupations des habitants et des élus quant aux graves difficultés de couverture sanitaire dans l'est du département et a rappelé qu'il n'appartient pas aux communes de suppléer l'État dans ce domaine.



Le maire échange avec le Docteur Gilles Delaporte, responsable de Bioalliance, et le Docteur Askoul

Histoire d'avant

56^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie



La place du 19 mars 1962 avec son nouveau monument

Comme chaque année, la Ville a célébré l'anniversaire du cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962 mettant un terme à la guerre d'Algérie. Mais cette année fut très particulière pour les membres du comité local de la FNACA et son président, Bernard Véron, car c'est sur un parvis entièrement repensé sur lequel se dressent des colonnes où nous pouvons lire les 251 noms de jeunes Loiretains morts durant ce conflit que cette cérémonie patriotique s'est déroulée. Pour le maire de Chalette, Franck Demaumont, cet ouvrage qui sera officiellement inauguré le 31 mai prochain marque la reconnaissance de la Ville aux centaines de jeunes morts dans une guerre absurde et qui n'était pas la leur.

« Que cette journée de commémoration du 19 mars qui marque l'arrêt des combats, journée du souvenir des nombreuses victimes de cette guerre, soit l'occasion pour notre pays de tirer les enseignements de cette période de notre Histoire » a tenu à rappeler le maire durant son allocution et de préciser que « cette guerre était celle du colonialisme, celle de l'oppression... Pas celle d'un peuple contre un autre !

C'est bien pourquoi le peuple français, en son temps, a fini par prendre conscience de ce qu'était vraiment cette guerre d'Algérie que le pouvoir, lui, disait n'être qu'une simple "opération de maintien de l'ordre". De nombreuses manifestations ont eu lieu en France même, à l'époque... Toutes interdites par le gouvernement et convoquées clandestinement, toutes



violemment réprimées... On se souvient de Charonne et de ses morts, de cette immense manifestation silencieuse, impressionnante, qui traduisit la réprobation massive des Français, leur volonté de mettre fin à la guerre.

Cette solidarité, cette fraternité, c'est ce que les peuples ont de plus précieux, pour résister à l'oppression, aux mensonges dont tous les pouvoirs maquillent leurs mauvaises actions menées contre les peuples. Et ce sont ces valeurs-là, la solidarité et la fraternité, que nous défendons de part et d'autre de la Méditerranée. Ici, en France, avec les associations d'anciens combattants, avec l'ARAC et la FNACA, avec l'ensemble de nos concitoyens, toutes celles et ceux, quelle que soit leur origine, qui vivent en terre de France, terre d'accueil et d'asile, patrie des droits de l'Homme et du citoyen ». Et de conclure en appelant à un travail de mémoire si nécessaire pour panser les plaies qui demeurent encore vives afin de nous rassembler dans une démarche de rapprochement des peuples pour que la paix, la solidarité et la tolérance s'érigent en ambition commune.

(Dans un prochain CPC, nous reviendrons sur l'inauguration de ce nouveau parvis)

Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 1914 / 1918 : appel à témoignages

Pour commémorer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale le 11 novembre 2018, un appel est fait aux personnes ayant des souvenirs, des anecdotes ou toutes choses sur les soldats de cette guerre.

Les renseignements peuvent porter sur des soldats « morts pour la France », inscrits sur le monument aux morts de Chalette ou non. Il est important que les cérémonies portant sur cet anniversaire

soient fêtées avec un éclat tout particulier. Pour ma part, j'ai effectué des recherches sur les « morts pour la France » du monument de Chalette. Les personnes intéressées par ces recherches peuvent me contacter.

Contact :

Jean-Claude RENOUF, conseiller municipal
• Courriel : jcrenouf@orange.fr
• Tél. : 02.38.93.65.81 ou 06.80.84.73.68



À l'affiche

Le Hangar

5, rue de la Forêt
45120 CHALETTE-SUR-LOING
02 38 93 17 96



facebook.com/lehangar45/



SÉRAFINE

Vendredi 6 avril à 20h30

CONCERT ROCK

Groupe folk psychédélique, Sérafine navigue à la croisée des genres, entre ballades oniriques, pop solaire et transe épique. Sur scène, le groupe intègre la vidéo comme élément indissociable de sa musique, évoluant dans une succession de tableaux hypnotiques et envoûtants. Il s'agit simplement de vivre un voyage.



PULL OVER

9-10 avril à 9h30 et 14h

DANSE CONTEMPORAINE

Il y a 3 danseuses... mais combien de pulls ? Pull Over, c'est une série de fables visuelles et dansées qui explorent toutes les facettes d'un vêtement bien connu : le PULL. En le détournant, le détricotant, le déformant ou l'assemblant avec d'autres, Omblin, Marie et Katia construisent des histoires. Séances scolaires ouvertes au public sous réserve de disponibilités.



F(L)AMMES

Vendredi 13 avril à 20h30

THÉÂTRE

Nées de parents ayant vécu l'exil, expertes de leur vie et de leur féminité, dix jeunes femmes des quartiers prennent la parole. L'identité de la jeunesse des zones urbaines sensibles est plus complexe, plus surprenante et plus mouvante qu'on ne l'imagine. Ces F(l)ammes font une démonstration éclatante des promesses dont elles sont porteuses.



Bientôt !

FÊTE DE CHALETTE
16 & 17 JUN 2018

CONCERTS GRATUITS
AVEC ELECRO DELUXE
ET DE NOMBREUSES SURPRISES

Brèves

Conseil municipal :

- prochaine réunion publique **lundi 9 avril à 20 h 30** – Vote du budget 2018 - Salle du Conseil municipal en mairie.

Ibuka France :

- la cellule locale d'Ibuka France, située à Chalette, organise la 24ème commémoration du génocide contre les Tutsi le **dimanche 15 avril à 11 h**, devant le monument dédié aux victimes, square Chevtchenko à Vésines. Cette cérémonie commémorative est ouverte à tous et toutes.

Ateliers informatiques de l'EPN :

les samedis à 10 h, à la médiathèque.

Prochaines dates :

- 7 avril : Cloud Google Drive
- 14 avril : Google photos
- 21 avril : sites de photos pour retouches et montage
- 28 avril : astuces Internet – Marre d'être pisté-e et googlé-e !

Avocat conseil : prochaine permanence **mercredi 25 avril** sur rendez-vous : 02.38.89.59.43 ou 59.45.

Foire aux particuliers du Bourg organisée par le Service Vie des quartiers **jeudi 10 mai de 8h à 18h** – Inscription à partir du 16 avril à la Maison des associations - Renseignements au 02.38.98.87.92

Inscriptions scolaires et demandes de dérogation : du **26 mars au 25 avril**. Service scolaire : 02 38 89 59 54/55

